

Office national de l'énergie—Loi

M. Sid Parker (Kootenay Est-Revelstoke): Madame le Président, j'aimerais moi aussi intervenir au sujet des amendements au bill C-60 et ce, au nom du Nouveau parti démocratique. Je tiens à remercier publiquement le député de Vancouver-Kingsway (M. Waddell), notre spécialiste en matière énergétique, de m'avoir permis de parler au sujet de ces amendements.

Je souscris à certaines des critiques formulées par le député de Calgary-Centre (M. Andre). Il y a neuf mois que nous avons adopté le bill et depuis tout ce temps, les habitants de Yahk et des alentours ont connu des difficultés. A cours de ces neuf derniers mois, ce sont eux qui sont devenus les véritables artisans du bill C-60. Les agents de la GRC, en tenue anti-émeutes, ont essayé d'exproprier des terres. Les terres de quatre de ces habitants ont été expropriées. L'Administration du pipe-line du Nord est alors mystérieusement intervenue et a réglé la situation de ces quatre propriétaires et leur a fait une promesse qui leur a convenu.

Qu'en est-il maintenant des autres habitants de la localité? Elle était disposée à collaborer même si elle savait ce qui allait lui arriver. En octobre 1980, les personnes touchées ont reçu une indemnisation ridicule. On leur a promis de ne jamais parvenir ailleurs à un règlement qui leur soit défavorable.

J'ai rendu visite à un de ces habitants l'autre jour. J'étais accompagné d'un représentant de l'Administration du pipe-line du nord et d'un représentant de Foothills Pipe Lines. J'ai demandé à ces deux représentants de jeter un coup d'œil par la fenêtre pour voir ce que ce ménage avait à supporter. La conduite passe à moins de 50 pieds de la maison. Le chemin d'accès à la route a été sectionné. Entre octobre 1980 et décembre 1981, ils ont dû supporter les va-et-vient du matériel de chantier, la poussière et la boue. Leur terre a été éventrée. En septembre, on a répandu deux pouces de terre organique, qu'on a ensemencée. La voie d'accès ayant été mise sens dessus dessous, il était impossible d'y passer en voiture. J'ai demandé à ces deux représentants ce qu'ils feraient si tout cela se produisait chez eux, comment ils se débrouilleraient s'il leur fallait laisser la voiture sur la route et franchir à pied les tranchées pour arriver à une maison pleine de poussière et de boue. Je me demande ce qu'ils feraient si leur terrain était exproprié ou leurs arbres abattus, si on leur disait que la valeur de ces arbres serait établie ultérieurement. Voilà le genre de choses que les gens doivent supporter.

Même si ces gens ont pu participer au programme, leurs terrains ont été grevés d'un privilège d'expropriation. Il est maintenant convenu que ce privilège va être levé.

Le pipe-line a également traversé un ruisseau nommé Hawkins Creek, qui avait toujours servi pour l'alimentation en eau potable. Voilà qui est fini, et personne ne veut s'occuper de régler le problème.

Il y a très peu d'humus dans la région de Yahk, mais est-ce que Foothills l'a conservé? Est-ce que Foothills l'a mis de côté, est-ce qu'elle a prélevé du gravier et effectué des remblais avec ce gravier pour le recouvrir ensuite d'un peu d'humus? Non,

cela coûterait trop cher. Foothills a tout enlevé, tout mélangé, a fini de poser la conduite puis a tout remis dessus, un point c'est tout. Les députés peuvent-ils s'imaginer ce que ressentent les agriculteurs de la région? On leur dit qu'il n'y a pas de terre organique à mettre sur la bande de 150 pieds qui traverse leur terrain. Si l'administration du pipe-line du nord manque d'humus, je suppose que les agriculteurs devront en manquer aussi. Cette terre arable leur était très précieuse à cause de l'engrais qui s'y était accumulé avec les années.

J'espère que le ministre tiendra parole. Lorsque nous discutons ce bill à une étape antérieure, il a dit que les gens seraient convenablement représentés, que les dispositions du bill seraient rétroactives et que les gens auraient la possibilité de revenir parler de leurs problèmes. Le ministre a dit qu'ils seraient indemnisés ou que leur terrain serait remis dans un état convenable. C'est bien le moins. S'il y a la moindre justice pour les quatre familles dont les terrains ont été expropriés, si le ministre tient compte de la valeur du gravier dont il s'agit, alors au nom du ciel il faudra aussi tenir compte de la valeur de l'humus enlevé et des pelouses abîmées, parce que cela représente beaucoup pour les personnes en cause.

● (1450)

Voilà le genre de problèmes qu'a suscités le retard de cette mesure. Le gouvernement a une responsabilité envers ceux qui ont eu à en subir les conséquences. Je voudrais que le gouvernement s'engage à présenter ce bill, une fois qu'il aura été adopté par le Sénat, et qu'il ordonne à ces personnes de se rendre dans la région et de tenir des audiences. Il faut espérer que les gens seront traités convenablement, en conformité des dispositions du bill. On s'était engagé à leur fournir l'occasion de se faire entendre et on avait promis que le reste du Canada pourrait se prévaloir des dispositions de cette mesure.

Le parti conservateur préconise le droit à la propriété. Or, je n'ai pas vu un seul député conservateur se lever pour tenter de protéger les droits de ces particuliers qui sont foulés au pied. Où étaient les conservateurs à ce moment-là? Étaient-ils muets parce qu'il s'agissait du pipe-line de Foothills? Serait-ce là la raison de leur silence et du fait qu'ils n'aient rien tenté pour protéger les droits de ces individus? Assurément, je félicite mon parti, le NPD, d'avoir pris courageusement position et d'avoir dénoncé cette violation des droits des citoyens.

Des voix: Bravo!

M. Baker (Nepean-Carleton): Ne vous cassez pas le bras!

M. Regan: Voilà une nouvelle attitude politique.

M. Parker: Pendant que j'y suis, je reproche au gouvernement de la Colombie-Britannique d'avoir permis à un organisme de s'installer dans cette magnifique province, d'y mettre en œuvre de tels programmes et de nuire aux Canadiens de la Colombie-Britannique pour le plaisir d'exporter du gaz naturel aux Américains. Nous nous sommes opposés à la construction de ce gazoduc. Je vais continuer de le faire pour les gens de la circonscription de Kootenay-Est-Revelstoke.